



LIGUE DE BILLARD DES PAYS DE LA LOIRE

Affiliée à la Fédération Française de Billard, C.E.B. – E.P.B.F. – U.M.B. – C.N.O.S.F.

DISPOSITIONS FINANCIERES 2017-2018 DE LA LIGUE DES PAYS DE LA LOIRE

Adhésion club

- Adhésion « nouveau club » : *se reporter au document « Tarifs nouveau club »*
- Renouvellement adhésion club

		A payer	<i>Part FFB</i>	<i>Part Ligue</i>
Club	Renouvellement	⇒ 250.00 €	50.00 €	200.00€

Prélèvement FFB puis rétrocession de la part Ligue

Licences

- Licences

		A payer	<i>Part FFB</i>	<i>Part Ligue</i>
Licences	Découverte	⇒ 39.00 €	28.00 €	11.00 €
	+ 21 ans	⇒ 58.00 €	43.00 €	15.00 €
	- 21 ans	⇒ 19.00 €	9.00 €	10.00 €



LIGUE DE BILLARD DES PAYS DE LA LOIRE

Affiliée à la Fédération Française de Billard, C.E.B. – E.P.B.F. – U.M.B. – C.N.O.S.F.

Dotations

- Comité Départemental
 - Dotation annuelle au prorata des licenciés de la saison précédente
- Club
 - 15 euros par circuit de Ligue/ tournoi Ligue organisé
 - 15 euros par finale de Ligue organisée
 - 150 euros pour l'organisation de l'AG de Ligue
 - Transport et installation des billards du challenge des jeunes
 - Aide à l'arbitrage (4 tables au maximum)
 - Carambole : 100 euros par table (à compter des quarts de finale) pour l'organisation d'un tournoi de circuit FFB
 - Carambole : 100 euros par table de billard pour l'organisation d'un championnat de France
 - Carambole : 150 euros par table de billard pour l'organisation d'un championnat International
 - Aide à l'organisation d'un circuit FFB, d'une finale FFB, CEB ou UMB (500 euros)
 - Demande, accompagnée d'un prévisionnel, à effectuer auprès de la Ligue, la saison précédant la manifestation
 - Le versement sera effectué à réception du bilan financier de la manifestation
- Coupes/récompenses pour
 - Finales de Ligue
 - Finale Coupe Parré
 - Finale Coupe Joly
 - Challenges des Jeunes
 - Challenge Féminin
 - Championnat « double mixte »
- Vétérans
 - 600 euros



LIGUE DE BILLARD DES PAYS DE LA LOIRE

Affiliée à la Fédération Française de Billard, C.E.B. – E.P.B.F. – U.M.B. – C.N.O.S.F.

Défraiements des Licenciés

Barème général : km : 0.23 € Repas : 15 € Nuitée : 40 € Péage : OUI

Kilométrage de club à club, au plus court

CARAMBOLE	KM	FORFAIT
Finale de la Coupe PARRE	NON	15 €
Finale de la Coupe JOLY	NON	15 €
Finale de France par équipe <i>50% des frais calculés</i>	OUI	A/R < à 100 kms = 135 € A/R de 100 à 400kms = 255 € A/R > à 401 kms = 375 €
Finale de France individuelle <i>50% des frais calculés</i>	OUI (sur la base d'une voiture par club)	2 jours : 85 € 3 jours : 155 € 4 jours : 225 € 5 jours : 295 €
Finale de France de la Coupe des Provinces (équipe de Ligue) <i>50% des frais calculés</i>	OUI <u>Attention</u> : Priorité au co-voiturage et maxi 2 voitures	155 € par joueur
Circuit National	Sur demande en fin de saison (au plus tard le 31/07/---)	

BILLARD A POCHE	KM	FORFAIT
Finale de France individuelle <i>Un joueur ne peut prétendre qu'à un seul remboursement, même s'il est engagé dans plusieurs catégories individuelles ou par équipes Pour les joueurs d'un même club, les frais de déplacement sont calculés sur la base d'une voiture pour 4 personnes. La Ligue ne participe pas à l'indemnisation des joueurs éliminés lors des barrages. 33% des frais calculés</i>	OUI (sur la base d'une voiture par club)	2 jours : 85 € 3 jours : 155 € 4 jours : 225 € 5 jours : 295 €
Coupe de France <i>33% des frais calculés</i>	OUI (sur la base d'une voiture par club)	85 euros



LIGUE DE BILLARD DES PAYS DE LA LOIRE

Affiliée à la Fédération Française de Billard, C.E.B. – E.P.B.F. – U.M.B. – C.N.O.S.F.

Spécifiques Blackball

Equipes DN3, DR1 et DR2

Droits d'engagements

Droits d'engagement du Championnat par équipes DN3, DR1 ou DR2 : 55 €

Caution

Caution du club engageant une équipe pour le Championnat par équipes : 150 € par équipe engagée. Règlement par chèque à l'ordre de la «Ligue des Pays de la Loire de Billard », un chèque par équipe engagée, non encaissé.

Dans le cas où une équipe ne présente aucun forfait au cours de la saison, la caution sera rendue à l'issue du championnat. Dans les autres cas, la caution sera encaissée par décision de la commission sportive Blackball.

Compétition « Top Ligue »

Droits d'engagement

- *Barrage : 20 €*

Règlement par chèque à l'ordre de la «Ligue des Pays de la Loire de Billard », encaissé la semaine suivant la compétition.

- *Saison : 140 €*

Règlement par 7 chèques de 20€ à l'ordre de la «Ligue des Pays de la Loire de Billard », encaissé la semaine précédant la compétition.

Redistribution des droits d'engagement

Le tournoi de barrage n'est pas primé, il n'y a aucune redistribution des engagements perçus.

Pour chaque étape et en fin de championnat, les primes sont remises sur place par le club organisateur. Le montant des primes est transmis au club organisateur par virement émis par la ligue, la semaine précédant la compétition. Le montant total des primes est de 240 € par étape et de 560€ pour les primes de fin de saison.



LIGUE DE BILLARD DES PAYS DE LA LOIRE

Affiliée à la Fédération Française de Billard, C.E.B. – E.P.B.F. – U.M.B. – C.N.O.S.F.

La distribution des primes s'effectue selon les tableaux suivants :

Tournoi « Top Ligue »	240 €
Vainqueur	1 x 100 €
Finaliste	1 x 60 €
1/2 finalistes	2 x 40 €

Classement « Top Ligue »	560 €
1^{er}	240 €
2^{ème}	150 €
3^{ème}	90 €
4^{ème}	50 €
5^{ème}	30 €

Défraiements des Membres du Comité Directeur

Les remboursements se font uniquement sur justificatifs

- Frais de fonctionnement de commission
- Déplacements : 0.26/KM + péage
- Repas / hébergement
 - a. plafond de 25 € pour les repas
 - b. plafond de 60€ pour la nuitée
- Déplacements sur convocations FFB (déplacement validé par la Ligue): frais réels

Toute demande de défraiement, non prévues dans ces dispositions financières sera soumise à la décision du bureau de la Ligue